



DES VIOLENCES SEXUELLES ET BASEES SUR LE GENRE AU COURS DU MOIS DE JUIN 2022

Une fille violée en commune Muruta, province Kayanza

En date du 4 juin 2022, vers 15 heures, sur la colline Buziraguhindwa, commune Muruta, province Kayanza, D. I., âgée de 8 ans, élève à l'ECOFO Buziraguhindwa, a été violée par Claver Nyabenda, âgé de 37 ans, cordonnier, au centre de cette colline. Selon des sources sur place, la victime s'est rendue au lieu de travail de Claver et celui-ci l'a emmenée dans une bananeraie, derrière des bars pour la violer. Selon les mêmes sources, le présumé auteur du viol a été arrêté et conduit au cachot communal de Muruta tandis que la victime a été conduite au CDS Remera à Muruta pour des soins médicaux avant d'être référée à l'hôpital de Kayanza, le lendemain.

Une fille violée en commune et province Rutana

En date du 2 juin 2022, sur la colline Gaseri, zone, commune et province Rutana, F.I., âgée de 14 ans, a été violée par Thierry Bikorimana, âgé de 26 ans, originaire de la province Gitega, travailleur domestique chez les parents de la victime. Selon des sources sur place, la victime était seule à la maison en train de préparer la nourriture. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite au CDS de Museno pour des soins médicaux tandis que le présumé auteur a pris fuite.

Une femme battue en commune Butanganzwa, province Kayanza

En date du 6 juin 2022, vers 11 heures, sur la colline Shembati, commune Butanganzwa, province Kayanza, Alice Niyomwungere, âgée de 23 ans, a été battue par Thacien Nsengumuremyi à l'aide d'un bâton. Selon des sources sur place, la victime s'était rendue chez Thacien avec qui elle a eu un enfant pour lui demander l'extrait d'acte de naissance afin de faire soigner son enfant. Selon les mêmes sources, Alice a été blessée au niveau de la tête et du bras gauche qui a été fracturé. La victime a été évacuée vers l'hôpital Musema pour des soins médicaux tandis que le présumé auteur a pris fuite.

Une femme violée en commune Kiremba, province Ngozi

En date du 5 juin 2022, sur la colline Gitaro, commune Kiremba, province Ngozi, L.N., âgée de 80 ans, a été violée par Sylvestre Ntahomvukiye, âgé de 50 ans, natif de la colline Gitaro. Selon des sources sur place, la victime a crié au secours et les voisins sont intervenus pour arrêter le présumé auteur puis conduit au cachot de police. En date du 9 juin 2022, Sylvestre Ntahomvukiye a été condamné à une peine de 25 ans de servitude pénale et de payer 3 millions de dommages et intérêt à la victime dans un procès de flagrance tenu au parquet de la République à Ngozi.

Une fillette violée en commune Marangara, province Ngozi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 8 juin 2022 indique qu'en date du 5 juin 2022, vers 10 heures, sur la colline Runda, commune Marangara, province Ngozi, J.I., âgée de 4 ans et 8 mois a été violée par Shaban Niyonkuru, âgé de 16 ans et Bazobabakiriho, âgé de 14 ans. Selon des sources sur place, ils l'ont trompée et l'ont conduite dans une brousse de cette colline. Selon les mêmes sources, les deux garçons ont été arrêtés et conduits au cachot du poste de police Marangara tandis que la victime a été conduite à l'hôpital pour des soins médicaux.

Une fille violée en commune Burambi, province Rumonge

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 6 juin 2022 indique qu'en date du 5 juin 2022, vers 18 heures, sur la colline Gahinda, commune Burambi, province Rumonge, S.N., âgée de 17 ans, a été violée par un prénommé Désiré alias Rama résidant sur la même colline, cultivateur lorsqu'elle rentrait chez elle à Busaga. Selon des sources sur place, la victime a été conduite à l'hôpital tandis que le présumé auteur a pris fuite.

Une femme battue en commune Butaganzwa, province Kayanza

Une information parvenue à la ligue iteka en date du 19 juin 2022 indique qu'en date du 12 juin 2022, vers 18 heures, sur la sous-colline Muremera, colline Pfunda, commune Butaganzwa, province Kayanza, Dorine Cishatse, âgée de 26 ans a été battue et blessée par son mari, Thierry Nimubona, âgé de 32 ans. Selon des sources sur place, elle venait de participer à une fête de mariage de leurs voisins. Selon des sources sur place, elle a été accusée de sortir de l'enclos alors qu'il le lui avait interdit. Selon les mêmes sources, la victime a été évacuée vers l'hôpital Musema pour des soins médicaux tandis que le présumé auteur n'a pas été inquiété.

Une femme battue en commune Butaganzwa, province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 26 juin 2022 indique qu'en date du 9 juin 2022, sur la sous-colline Kibuye, colline Bumba, commune Butaganzwa, province Kayanza, Devotte Manirakiza, âgée de 46 ans, a été battue par un groupe de jeunes Imbonerakure avec la complicité de son mari Isidore Nubusa, âgé de 53 ans. Selon des sources sur place, la victime et son mari se sont disputés sur une affaire familiale. Par après, leur fils Divin Manirakiza, âgé de 18 ans est allé amener un groupe de membres de la milice Imbonerakure dirigés par un certain Sion et ont pris la femme et l'ont conduite loin de la maison pour la battre en tentant aussi de la violer.

Selon les mêmes sources, la victime a été conduite à l'hôpital Musema pour des soins médicaux tandis que les présumés auteurs sont restés libres.

Une femme battue en commune Butaganzwa, province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 26 juin 2022 indique qu'en date du 18 juin 2022, sur la sous-colline Kansi, colline Kigarama, commune Butaganzwa, province Kayanza, Damienne Ndayishimiye, âgée de 45 ans, a été battue par Misigaro, âgé de 58 ans, son voisin jusqu'à lui casser le bras droit. Selon des sources sur place, la victime a été accusée par Misigaro d'être la compagne de sa femme et l'a menacée de lui faire du mal si elle ne cessait pas ses relations. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite à l'hôpital de Musema pour des soins médicaux tandis que le présumé auteur est resté libre.

Une femme battue en commune Butaganzwa, province Kayanza

En date du 30 juin 2022, vers 22 heures, sur la colline Kigarama, commune Butaganzwa, province Kayanza, Suavis Nduwimana, âgée de 42 ans, a été battue à coups de poing et de pied au niveau de la tête et du ventre par son mari Roger Ndereyimana, âgé de 53 ans. Selon des sources sur place, cette femme qui avait une grossesse de quatre mois a avorté suite à ces coups. La victime était en train de conseiller son mari à ne pas gaspiller la récolte du haricot en le vendant pour s'enivrer et courtiser d'autres femmes. Selon les mêmes sources, le lendemain, la victime a été évacuée à l'hôpital Musema pour des soins médicaux mais le présumé auteur n'a pas été arrêté du fait que l'affaire a été arrangée à l'amiable par sa famille et celle de son mari.